

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1847.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Jacques-Bernard Parasia, capitaine commandant au 1^{er} régiment des cuirassiers.

(Voir le N^o 185 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Gand (Belgique), le 5 mars 1795, de parents belges, domiciliés dans la même ville. Entré au service français sous l'Empire, il y est resté jusqu'au 16 février 1831, époque où les belges, servant en France, furent invités à rentrer dans leur patrie, et fut reçu comme lieutenant dans le nouveau régiment des cuirassiers; il a obtenu depuis lors le grade de capitaine commandant.

Le pétitionnaire avait perdu la qualité de belge pour avoir servi en pays étranger, pendant l'existence du Royaume des Pays-Bas; il aurait pu depuis lors invoquer le bénéfice de la Loi du 22 septembre 1835, mais ayant omis de faire la déclaration prescrite, il se trouve déchu de la qualité de belge et sollicite la naturalisation ordinaire, pour pouvoir la recouvrer.

Toutes les autorités sont unanimes pour appuyer sa demande, qui a été prise en considération dans la Chambre des Représentants, à l'unanimité, moins une voix.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.